



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2/11/2007

Contrat de mise à disposition d'espaces publicitaires - Avenant n°1

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjointes :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -
Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Amaury BREUILLE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN -
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007

DELIBERATION D20070461

COMMUNICATION

**Contrat de mise à disposition d'espaces publicitaires - Avenant n°
1**

Madame Jeanine BIMES Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le 26 septembre 2006, la Ville de Niort a passé un contrat de mise à disposition d'espaces publicitaires dans le magazine municipal *Vivre à Niort* avec la société JJ HELVADJIAN.

Par contrat de commodat, il est convenu que la société JJ HELVADJIAN livre à la société HELVADJIAN CONSEILS sa clientèle et lui en transfère l'usage pour une durée de cinq ans non renouvelable.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la société HELVADJIAN CONSEILS a donc pris en charge la clientèle du prêteur tant au plan technique qu'aux plans administratif et commercial.

Il convient donc, par avenant, de prendre en compte ces modifications qui impactent l'exécution du contrat souscrit entre la société JJ HELVADJIAN et la Ville de Niort.

Par ailleurs ledit contrat, du 26 septembre 2006, ayant été passé pour une durée courant jusqu'au 22 septembre 2007, il convient de le reconduire pour la période courant du 23 septembre 2007 au 22 septembre 2008. Il pourra faire l'objet d'une reconduction expresse.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n° 1 portant sur la modification des statuts de la société co-contractante, la société HELVADJIAN CONSEILS s'étant substituée à la société JJ HELVADJIAN et sur la reconduction du contrat.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer l'avenant n° 1.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Jeanine BIMES